

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 novembre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 259

présenté par

M. Colombani, M. Acquaviva et M. Castellani

-----

**ARTICLE 37**

Supprimer les alinéas 25 à 39.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En permettant à l'UNCAM de hiérarchiser les actes et prestations à la place des commissions prévues à cet effet, une fois le délai de 11 mois écoulé, donne tout pouvoir à celle-ci pour décider seule du niveau de hiérarchisation d'un acte. Cette disposition doit être supprimée.